

Série grise

Juillet 2023

Convergence de l'adaptation au changement climatique (ACC) et de la gestion des risques de catastrophe (GRC) au niveau territorial : quels messages pour les collectivités locales ?

Une perspective à partir des villes côtières au Vietnam

Autrice :

Mélinda Noblet, chercheuse associée au laboratoire Cultures

Environnements Arctique Représentations Climat (CEARC), Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)

Coordinatrice :

Alix Françoise, Agence française de développement (AFD)

#MondeEnCommun

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	3
I. Cadrage méthodologique.....	4
2. Les institutions et les politiques en place pour l'ACC et la GRC.....	5
1.1. Les institutions et les politiques en place pour l'ACC et la GRC.....	5
3. Les principaux aléas et enjeux climatiques et côtiers.....	7
3.1. Les principaux enjeux en milieu cotier au vietnam.....	7
3.2. Les principaux enjeux urbains associés aux risques climatiques.....	8
4. Prise en charge de l'ACC et de la GRC à l'échelle territoriale au Vietnam : défis et contraintes.....	10
4.1. La décentralisation.....	10
4.1.1. Description du système de décentralisation.....	10
4.1.2. Coopération horizontale.....	10
4.1.3. Responsabilités des collectivités territoriales.....	10
4.2. Une convergence stratégique et institutionnelle entre ACC et GRC limitée.....	11
4.3. La GRC et l'ACC dans la planification territoriale.....	11
4.4. L'action territoriale à travers les projets : une convergence possible ?.....	13
4.5. Messages clés sur les défis et contraintes d'une démarche ACC et GRC conjointe.....	13
5. Conclusion.....	15
6. Références.....	16

INTRODUCTION

Le présent papier rentre dans le cadre d'une étude plus large portant sur la « *Convergence de l'adaptation au changement climatique (ACC) et de la gestion des risques de catastrophe (GRC) au niveau territorial : Quels messages pour les collectivités locales ? et Quels besoins en matière de recherche ? Une perspective à partir des villes côtières au Sénégal, Bénin, Vietnam et Philippines* ». La synthèse des travaux a fait l'objet d'une publication dans la collection Papier de Recherches de l'AFD. Est présentée ici l'analyse plus précise des enjeux et spécificités du Vietnam.

Depuis le début des années 2000, l'importance de prendre en compte l'adaptation au changement climatique (ACC) a grandi dans les négociations internationales. Parallèlement, une convergence entre cette adaptation et la gestion des risques de catastrophes (GRC), à l'historique plus ancien, a émergé. La synthèse de cette convergence est présentée dans le papier de recherches. Les villes côtières présentent un intérêt particulier dans l'analyse de la mise en œuvre de cette convergence car elles sont à la fois exposées et vulnérables. Elles concentrent les populations, les activités économiques et actifs clés. Elles sont exposées à des risques spécifiques tels que l'élévation du niveau de la mer, les ondes de tempête, l'érosion du littoral et l'intrusion saline.

Afin de présenter les résultats d'analyse effectuée pour le Vietnam, ce rapport s'attache dans un premier temps à rappeler le contexte institutionnel et politique de prise en charge de l'ACC et de la GRC. La gestion de ces deux domaines d'action relève d'institutions différentes avec une particularité pour le Vietnam dans le cas de la GRC qui est sous la tutelle du ministère de l'agriculture tandis que l'ACC est gérée par le ministère de l'environnement.

Dans la partie suivante, les principaux enjeux côtiers du Vietnam sont décrits de manière brève. Le Vietnam fait partie des pays les plus vulnérables du monde, classé 128^{ème} sur 185 pays (ND-GAIN Index¹) en 2023. Ses régions côtières de faible altitude et les deltas du Vietnam sont très vulnérables à l'élévation du niveau de la mer ; 6 à 12 millions de personnes pourraient être touchées par des inondations côtières d'ici 2070-2100.

Dans un troisième temps, après avoir rappelé le fonctionnement du système de décentralisation au Vietnam, le rapport met en évidence les limites de la convergence entre ACC et GRC au niveau territorial. Tout d'abord, le cloisonnement institutionnel des deux domaines d'action limite les actions conjointes d'autant que les efforts en matière de convergence portés par les institutions au niveau national restent limités. Par ailleurs, la GRC au Vietnam se concentre encore principalement sur la réaction aux catastrophes et beaucoup moins sur la prévention ce qui limite aussi les possibilités de convergence. La décentralisation de l'action ACC et GRC quant à elle, est actée (sur le plan législatif) et organisée à travers l'élaboration de documents de planification spécifique mais uniquement à l'échelle régionale de décentralisation (niveau provincial) et pas aux échelons inférieurs. Mais, dans les faits, l'intégration à l'échelle régionale et la mise en œuvre restent limitées. Enfin, certaines villes ont intégré les projections climatiques dans leur stratégie de résilience, cependant il y a eu relativement peu d'exploration des nouveaux problèmes qui pourraient survenir en raison des impacts du changement climatique.

Quelques recommandations sont formulées dans la conclusion du rapport pour améliorer le travail de convergence entre ACC et GRC à l'échelle territoriale, mettant notamment en évidence : le besoin de renforcement des analyses de risques climatiques aux échelles urbaines, d'étendre la mobilisation du concept de résilience urbaine ainsi que de développer des outils pour soutenir une planification intégrative (ACC et GRC) à l'échelle des villes.

¹ <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>

I. CADRAGE METHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique a principalement reposé sur une revue documentaire avec :

- une revue de la littérature scientifique et de la littérature grise guidée par une matrice d'analyse (Tableau 1) et remontant à l'année 2015 (Accord de Paris et Cadre de Sendai). En effet, même si l'idée de convergence est assez ancienne, son effectivité est relativement récente dans les faits, il n'a donc pas semblé utile de remonter au-delà de 2015. La sélection du corpus documentaire s'est basée sur une combinaison de mots clé : « climate change adaptation » ; « disaster risk management » ; « disaster risk reduction » ; « local governance » ; « territorial approach » ; « community based ».
- une revue de quelques projets majeurs en ACC et GRC en milieu urbain dans chaque pays (2 à 3 projets récents) permettant de compléter la matrice notamment sur la partie « actions mises en œuvre ». De même que pour la revue de la littérature, la revue des projets a été circonscrite à des projets relativement récents (2015 et au-delà) pour permettre de mieux observer la prise en compte de l'élévation du niveau marin notamment. La recherche s'est basée sur l'information et la documentation disponibles sur internet.

La matrice d'analyse a été élaborée autour des questionnements de recherche suivants : de quelle manière les collectivités locales interviennent sur les questions d'ACC et de GRC en milieu urbain (planification, projets, concertations) ? Est-ce qu'on observe sur le terrain des convergences établies (via des plateformes, mécanismes ou autres) et des actions conjointes (projets conjoints GRC/ACC) ? Quels sont les principaux enjeux de mise en œuvre ?

Sections fiche pays	Thématiques	Questions
1. Contexte	1. Gouvernance	Comment fonctionne le système de décentralisation dans chaque pays : le partage des compétences et prérogatives, subsidiarité, etc.
		Quel est le cadre des politiques climatiques (les acteurs, les politiques existantes, etc.) ?
		Quel est le cadre des politiques de GRC (les acteurs, les politiques existantes, etc.) ?
	2. Les enjeux climatiques et RRC	Quels sont les principaux aléas climatiques, impacts et risques identifiés ? (érosion, submersion marine, élévation du niveau marin, etc.)
		Quels sont les principaux enjeux urbains (démographie, infrastructures, problématique structurelle de développement urbain) et les principaux enjeux économiques (industries, ports/commerces, tourisme, etc.) ?
2. Analyse territoriale	3. Etat de la planification GRC et ACC	Des plans nationaux et locaux sont-ils élaborés et mis en œuvre ? Au niveau national, existence de document de planification ACC et GRC et au niveau local existence de plans locaux d'adaptation ou de GRC ou de plan de développement local intégrant les 2 dimensions
		Existe-t-il des capacités institutionnelles, humaines et financières suffisantes pour mettre en œuvre l'ACC et la GRC à l'échelle requise ?
		Existe-il une plateforme ou un mécanisme de dialogue entre les deux domaines au niveau national et décentralisé ?
	4. Actions mises en œuvre	Des actions adéquates sont-elles menées à une échelle pertinente pour réduire les risques climatiques côtiers ?
		Quels sont les projets majeurs menés dans chaque domaine et les projets conjoints développés (si existant) ?
3. Aspects scientifiques	5. Etat de la recherche sur ces deux thématiques	Existe-t-il des connaissances scientifiquement fondées sur les risques climatiques actuels et futurs, la vulnérabilité, à l'échelle appropriée ?
		Quels sont les centres de recherches, groupes de chercheurs mobilisés sur les thématiques ACC, GRC et zones côtières au sein du pays et/ou au niveau régional ?

		Quels seraient les besoins en matière de recherche et de renforcement de capacité (dans le domaine de la recherche) sur ces deux thématiques ?
--	--	--

Tableau 1 : Matrice d'analyse

2. LES INSTITUTIONS ET LES POLITIQUES EN PLACE POUR L'ACC ET LA GRC

1.1. LES INSTITUTIONS ET LES POLITIQUES EN PLACE POUR L'ACC ET LA GRC

Le Ministère des ressources naturelles et de l'environnement (MONRE) supervise toutes les actions liées au changement climatique et constitue le point focal de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Le Ministère de l'agriculture et du développement rural (MARD) est responsable de la gestion des risques de catastrophe associé au Ministère du Plan et de l'Investissement (MPI) en charge des questions d'aménagement du territoire et de planification générale, au Ministère de la Construction (MOC) en charge des systèmes de drainage et des grands travaux publics et le Ministère de la Science et de la Technologie (MOST) qui s'occupe des prévisions climatiques.

Au titre de la loi sur la prévention et le contrôle des catastrophes naturelles (Law on Natural Disaster Prevention and Control (LNDPC)) de 2013, un organe interministériel présidé par le MARD sous l'autorité du Premier Ministre a été créé, le National Steering Committee for National Disaster Prevention and Control (NSCNDPC) (Tableau 2).

ACC		GRC	
Nom	Rôle principal	Nom	Rôle principal
Ministère des ressources naturelles et de l'environnement (MONRE)	supervise toutes les actions liées au changement climatique point de contact avec la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MARD)	responsable de la gestion des risques de catastrophes
Département de la météorologie, de l'hydrologie et du changement climatique (sous le MONRE)	coordonne les activités liées au changement climatique, tandis que le	National Steering Committee for National Disaster Prevention and Control (NSCNDPC)	Principal organe d'orientation et de décision dirigé par l'Autorité vietnamienne de gestion des catastrophes et présidé par le MARD
Département des affaires juridiques (sous le MONRE)	donne des conseils sur la législation relative au changement climatique	National Committee for Incident, Disaster Response, Search and Rescue (VINASARCOM)	Organisme central du gouvernement pour la recherche et le sauvetage, chargée d'assister le Premier ministre dans la coordination des ministères, des secteurs et des provinces dans leur travail de recherche et de sauvetage en cas de catastrophe. Le Comité est placé sous l'égide du Bureau du gouvernement et est présidé par le vice-premier ministre.
Comité national sur le changement climatique	Organisme consultatif du Premier ministre propose des solutions stratégiques, mobilise et		

	coordonne les ressources pour répondre au changement climatique et constitue un organe institutionnel clé pour superviser la politique de lutte contre le changement climatique		
--	---	--	--

Tableau 2 : Liste des principales institutions nationales œuvrant dans les domaines de l'ACC et de la GRC

Le Vietnam dispose de nombreuses politiques, stratégies et plans nationaux qui traitent du changement climatique (tableau 3). Concernant la gestion des catastrophes naturelles, une seule politique a été élaborée, il s'agit de la Stratégie nationale pour la prévention et l'atténuation des catastrophes naturelles à horizon 2020 qui met l'accent sur la surveillance des risques, la prévision et les alertes précoces, la relocalisation et la sécurité, la réinstallation des populations vivant dans des zones sujettes aux aléas, les normes et codes de construction, ainsi que sur le renforcement des capacités.

ACC	GRC
Première communication nationale (2003)	National Strategy for Natural Disaster Prevention and Mitigation to 2020 (2007)
Deuxième communication nationale (2010)	
Troisième communication nationale (2019)	
Contribution Déterminée au niveau National (CDN) (2022)	
Stratégie nationale sur le changement climatique (2011) (2012-2050)	
2012 National Target Program to Climate Change 2012–2015 Period	
Sustainable Development Strategy of Vietnam for the Period 2011–2020	
Plan d'action cadre pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique du secteur de l'agriculture et du développement rural 2008-2020 (2008)	
Plan d'action national sur le changement climatique 2012-2020 (2012)	
Stratégie d'adaptation au changement climatique et de développement à faibles émissions (2013)	
2016 Plan for Implementation of the Paris Decision No. Agreement (2016-2030)	
2017 National Action Plan to implement Decision No. the 2030 Agenda for SDGs (2017-2030)	
2017 National Target Program for Climate Decision No. Change Response and Green Growth 1670/QD-TTG for the 2016–2020 period (2017-2020)	
Plan national d'adaptation au changement climatique à l'horizon 2030 (2020)	

Tableau 3 : Principaux documents de politique pour chaque domaine (en gras les documents en cours de mise en œuvre)

Sur le plan légal et réglementaire, la loi sur la prévention et le contrôle des catastrophes naturelles de 2013 est la première loi sur la GRC au Vietnam et définit les principes fondamentaux et les composantes du système national de GRC. Elle promeut notamment une approche intégrée de la gestion des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique.

ACC	GRC
- <i>article 68 de la Constitution (2013)</i>	- <i>Law on Natural Disaster Prevention and Control (LDPC) (2013)</i>

3. LES PRINCIPAUX ALEAS ET ENJEUX CLIMATIQUES ET COTIERS

3.1. LES PRINCIPAUX ENJEUX EN MILIEU COTIER AU VIETNAM

La zone côtière du Vietnam qui s'étend sur 3 260 km de long et compte 114 embouchures de rivières et estuaires (Thanh, Trân., 2006), constitue une zone de développement économique actif à forte densité de population (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Les secteurs économiques les plus importants, tels que l'agriculture, la pêche, l'industrie, l'exploitation minière, les voies navigables et les ports, et le tourisme, sont concentrés dans cette zone. L'écosystème côtier (les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers marins) est très sensible aux activités humaines, et tend à se dégrader. Par ailleurs, le littoral vietnamien est particulièrement sensible au phénomène d'érosion.

Population Density within and outside of a 10m Low Elevation Coastal Zone

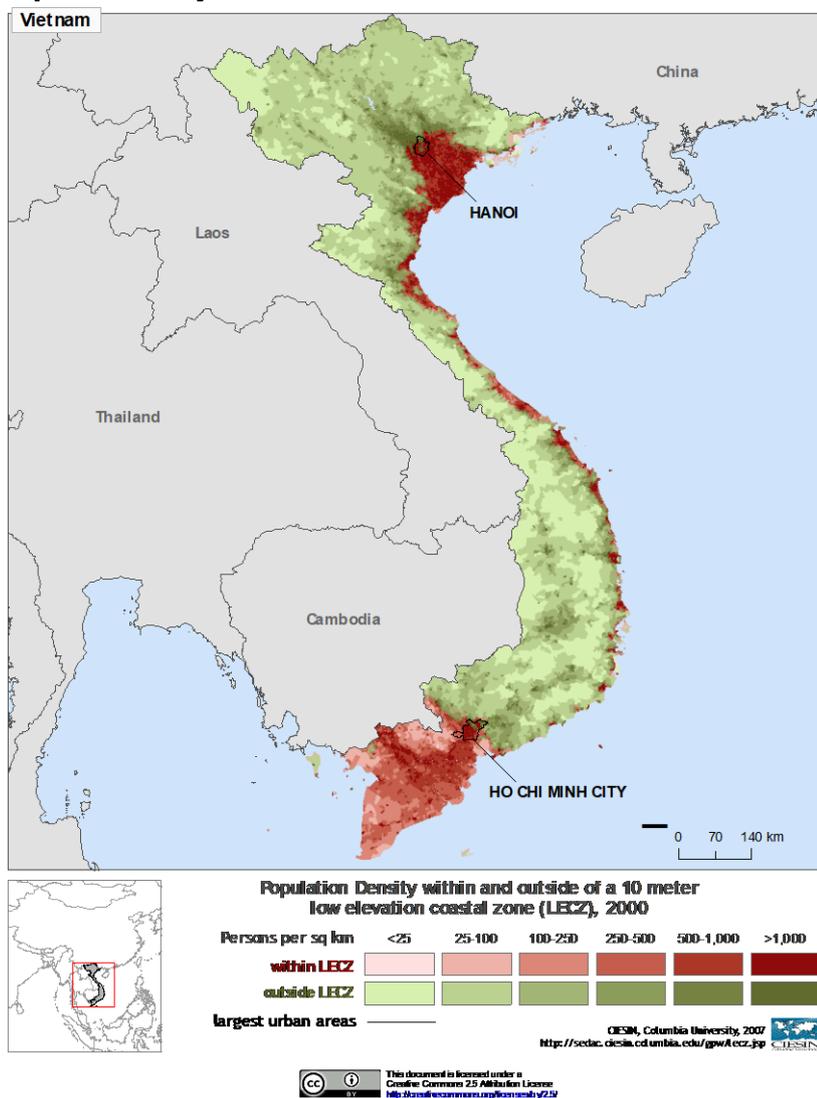


Figure 1 : Densité de population au Vietnam en dessous de 10 mètres d'élévation et au dessus de 10 mètres d'élévation (CIESIN, Columbia University, 2007)

Le Vietnam fait partie des pays les plus vulnérables du monde, classé 128 sur 185 (ND-GAIN) en 2023, et 13^{ème} sur 180 pays par l'indice Germanwatch Global Climate Risk Index pour la période 2000-2019. Il est également mal préparé à faire face aux événements extrêmes, aux températures plus chaudes et à l'élévation du niveau de la mer (classé 93 sur

192 par l'indice de préparation ND-GAIN). L'augmentation de la chaleur extrême est susceptible d'amplifier les impacts sur la santé humaine, les moyens de subsistance et les écosystèmes.

Les résultats de la modélisation montrent une incertitude considérable autour de deux questions importantes pour le Vietnam : les tendances futures des précipitations et les tendances de l'intensité des événements extrêmes. Les régions côtières de faible altitude et les deltas du Vietnam sont très vulnérables à l'élévation du niveau de la mer. Sans mesures d'adaptation efficaces, 6 à 12 millions de personnes pourraient être touchées par des inondations côtières d'ici 2070-2100 (IBRD/World Bank, 2022). Le changement climatique exacerbe les risques déjà importants posés par les inondations fluviales ; d'ici 2035-2044, plusieurs millions de personnes supplémentaires pourraient être touchées par des inondations extrêmes chaque année.

Cette situation est aggravée par une série de facteurs non climatiques tels que la forte densité de population, les niveaux élevés de pauvreté dans les zones côtières vulnérables aux événements extrêmes et les vastes terres basses très sensibles aux inondations ainsi que le phénomène de subsidence dans le Delta du Mekong. Le Vietnam est effectivement confronté à des niveaux élevés d'affaissement du sol, jusqu'à 5 cm par an à certains endroits, principalement en raison des extractions d'eau souterraine (Espagne et al., 2021). Les investissements dans la réduction de la pauvreté au cours des 20 dernières années ont permis certaines avancées : aujourd'hui, moins de 15 % des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté. Néanmoins, les populations les plus pauvres du pays sont désormais concentrées dans des zones essentiellement rurales, avec des logements et des infrastructures sociales précaires, des routes basses et une forte dépendance à l'égard de moyens de subsistance sensibles au climat, tels que la pêche et l'agriculture pluviale. L'essor des secteurs de l'industrie et des services a réduit la contribution relative de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche au PIB, mais ces secteurs contribuent encore collectivement à 21 % du PIB et emploient plus de 47 % de la main-d'œuvre du pays.

Les gouvernements nationaux et provinciaux du Vietnam s'efforcent déjà de protéger leur littoral, principalement au moyen d'infrastructures en dur et, dans certains cas, par la restauration des mangroves.

En 2016, le MONRE a publié une évaluation approfondie de la vulnérabilité nationale à l'élévation du niveau de la mer qui met en évidence qu'avec 50 cm d'élévation du niveau de la mer dans les deux principaux deltas du pays (Mekong et fleuve Rouge) 6,9 % et 4,5 % des zones habitées pourraient être inondées (MONRE, 2016).

Enfin, outre la menace d'une inondation permanente, les moyens de subsistance dans les zones de basse altitude du Vietnam sont confrontés à l'intrusion saline, qui a déjà entraîné des changements dans l'utilisation des terres, des abandons et des baisses de rendement dans de nombreuses provinces. Lors de saisons sèches particulièrement sévères, comme en 2016, le sel s'est infiltré jusqu'à 50 km à l'intérieur des terres à partir de la côte et de l'estuaire, ce qui a entraîné d'importants dégâts aux cultures. L'érosion côtière exacerbée par le changement climatique constitue également une menace croissante.

3.2. LES PRINCIPAUX ENJEUX URBAINS ASSOCIES AUX RISQUES CLIMATIQUES

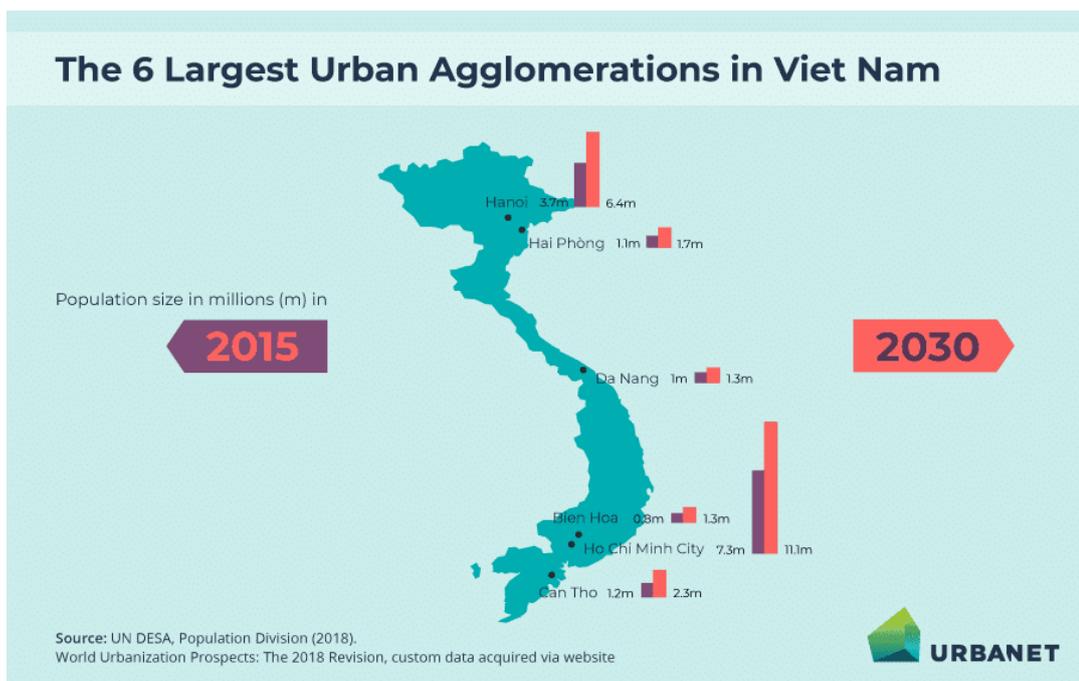


Figure 2 : Urbanisation au Viet Nam – Les plus grandes villes du Viet Nam | Viet Nam Infographics © GIZ

Au Vietnam, 75% de la population urbaine vit dans des zones côtières de faible élévation qui sont vulnérables aux inondations et à l'élévation du niveau marin. Par ailleurs, 27% de la population dans des habitats précaires et 40% des maisons dans les villes secondaires n'ont pas accès au système d'alimentation en eau (Urbanet²).

Le Vietnam compte 300 villes côtières de faible altitude et fréquemment touchées par des catastrophes naturelles telles que les tempêtes, les inondations, les sécheresses et l'intrusion d'eau salée. En 2020, 11,8 millions de personnes au Vietnam étaient directement exposées à des risques d'inondations intenses, et plus de 35 % des établissements côtiers se trouvent sur des côtes en érosion (Banque Mondiale, 2022).

La croissance urbaine et économique se développe de manière disproportionnée dans les zones côtières à haut risque (élévation du niveau marin, inondation fluviale et marine, érosion). Du fait du développement urbain actuel, l'érosion affecte de plus en plus d'habitations et les moyens de subsistance de plus en plus de personnes. Un tiers des zones bâties sur les côtes septentrionale et centrale du Vietnam sont soumises à l'érosion et 47% des zones bâties le long des rives du delta du Mékong sont soumises à l'érosion avec des taux pouvant aller à plus de 20 m/an (Rentschler, et al., 2020).

Rien qu'à Ho Chi Minh Ville, les estimations montrent qu'en l'absence de systèmes de protection, une inondation décennale pourrait toucher environ 63 % des zones urbaines. Le même événement met en danger 69 % des bidonvilles (Rentschler, et al., 2020). Une augmentation supplémentaire de 30 centimètres du niveau de la mer pourrait accroître l'exposition disproportionnée des populations pauvres : alors que l'exposition de l'ensemble de la ville augmenterait de 6 %, dans les bidonvilles, elle augmenterait de 15 %. En plus d'augmenter l'impact des ondes de tempête, l'élévation du niveau de la mer ralentira le drainage des eaux de crue, augmentant ainsi l'impact des inondations pluviales (Rentschler, et al., 2020).

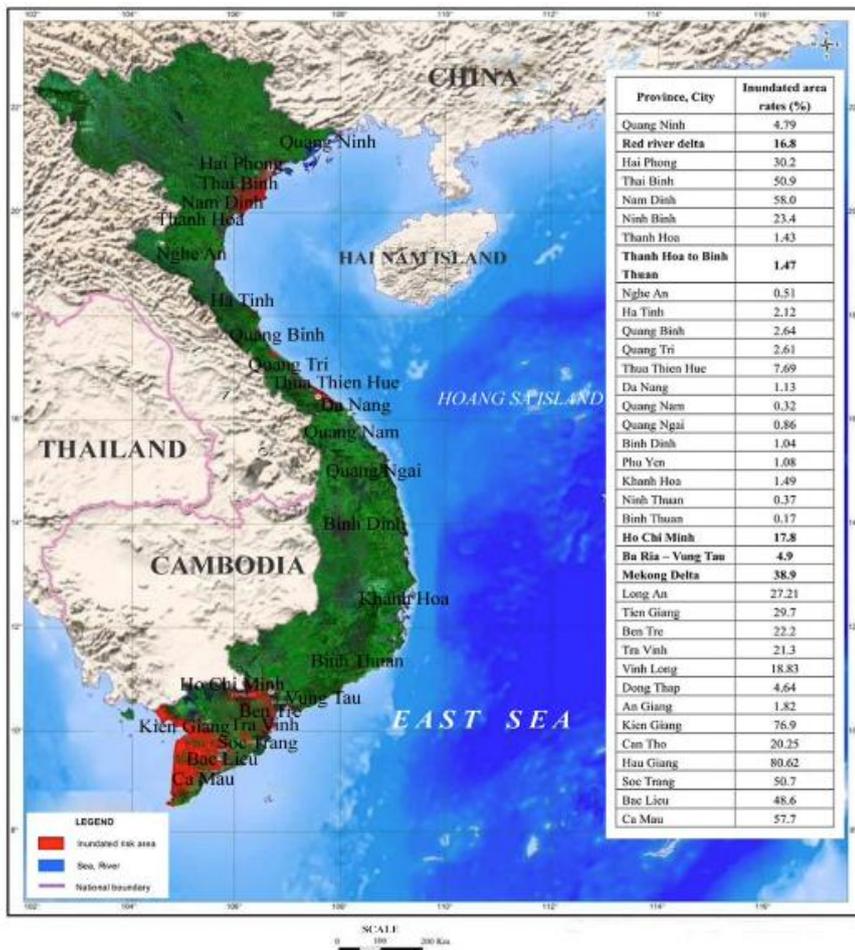


Figure 3 : Risque d'inondation au Vietnam avec une élévation du niveau marin de 1m (MONRE, 2016)

² <https://www.urbanet.info/vietnam-urban-development-infographics/>

4. PRISE EN CHARGE DE L'ACC ET DE LA GRC A L'ECHELLE TERRITORIALE AU VIETNAM : DEFIS ET CONTRAINTES

4.1. LA DECENTRALISATION

4.1.1. Description du système de décentralisation

Au Vietnam, la décentralisation repose sur trois niveaux : municipal (10614), niveau intermédiaire (707) et provincial (63). Par ailleurs, il existe un système de décentralisation distinct entre le milieu rural et le milieu urbain. La gouvernance rurale se découpe en 3 niveaux : les provinces, les districts ruraux et les communes. D'autre part, les gouvernements subnationaux urbains comprennent les villes gérées par le gouvernement central, les districts urbains et les villes provinciales au niveau intermédiaire, et enfin les villes et les quartiers au niveau municipal. La gouvernance varie en fonction de la nature de la juridiction, conformément aux caractéristiques topographiques, démographiques et économiques.

Le niveau régional est composé de 58 provinces et de 5 villes gérées par le gouvernement central³ (Can Tho, Da Nang, Ha Noi, Hai Phong, Ho Chi Minh Ville), ce qui signifie qu'elles sont administrées directement par le gouvernement central. Le pouvoir législatif des provinces est le conseil du peuple, composé de conseillers élus au suffrage direct et dirigé par un président. Le conseil du peuple nomme un comité du peuple, qui agit en tant qu'organe exécutif de la province, composé de commissaires.

Les gouvernements infranationaux comprennent les districts au niveau intermédiaire, qui sont ensuite divisés en communes, quartiers et cantons au niveau municipal. La distinction entre les niveaux et les types de gouvernements infranationaux est basée sur un système complexe de caractéristiques, telles que la densité de la population et la part de la main-d'œuvre agricole. À l'image de la situation aux niveaux central et régional, les gouvernements intermédiaires et municipaux sont dotés d'un comité populaire, qui constitue la branche exécutive, et d'un conseil populaire, qui détient le pouvoir législatif. Le niveau exécutif du gouvernement local (le Comité provincial du peuple, ou CPP) est le principal organe de décision politique local et dispose d'une autorité indépendante pour conclure des accords avec des investisseurs ou des donateurs étrangers afin de mettre en œuvre des projets d'une valeur maximale de 1 million de dollars US (pour les projets des donateurs internationaux).

Conformément au processus de décentralisation en cours, le Vietnam s'oriente de plus en plus vers des arrangements territoriaux plus asymétriques. Des politiques pilotes ont été lancées depuis 2020 pour développer de nouveaux modèles d'administration urbaine. Dans le cadre de ce programme pilote, les trois grandes villes de Hanoi, Da Nang et Ho Chi Minh Ville ont bénéficié d'une plus grande marge de manœuvre pour réorganiser leurs unités municipales (districts, communes et quartiers) et créer des liens plus étroits entre les unités gouvernementales municipales et provinciales.

4.1.2. Coopération horizontale

La législation vietnamienne ne mentionne pas la coopération intercommunale. Toutefois, les quartiers et les communes ont le devoir de coopérer avec les agences ou organisations compétentes pour la mise en œuvre des plans de développement des infrastructures urbaines et la fourniture de services dans les limites de leur juridiction.

4.1.3. Responsabilités des collectivités territoriales

La Constitution (article 112) et la loi sur l'organisation de l'administration locale constituent le principal corpus juridique établissant les obligations des gouvernements locaux, en particulier des provinces. Cette dernière loi régit en particulier les principes de la répartition des compétences (article 11), en faisant la distinction entre la délégation de pouvoirs (article 12), la décentralisation des pouvoirs (article 13) et l'autorisation de déléguer des pouvoirs à des gouvernements infranationaux ou à des agences publiques (article 14).

Elles sont complétées par un ensemble de textes législatifs, dont l'ordonnance de 1996 sur les tâches et les pouvoirs spécifiques des conseils populaires et des comités populaires, ainsi que la loi sur le budget de l'État. Ces deux textes ont été révisés en 2015 et sont entrés en vigueur en 2017. Enfin, les provinces ont l'autonomie de répartir les fonctions et de déterminer les relations fiscales avec les districts et les communes relevant de leur juridiction, ce qui se traduit par divers schémas de responsabilités dévolues au niveau municipal en fonction de chaque province.

Dans la pratique, ce système entraîne plusieurs chevauchements, et les pouvoirs dévolus aux communes et aux districts ne sont souvent pas assortis d'un financement adéquat. Même les conseils provinciaux ont une marge de manœuvre limitée dans la plupart des secteurs, et les comités populaires provinciaux n'ont pas le droit de recruter de nouvelles

³ Il s'agit des villes à statut spécial ayant une envergure internationale et de plus de 5 millions d'habitants (Ha Noi et Ho Chi Minh Ville) et les villes de catégorie I. Ces dernières se divisent en deux catégories : les villes de catégorie I directement gérées par le gouvernement, qui comportent au moins 1 million d'habitants, et moins de 5 millions d'habitants (Hai Phong, Da Nang, Can Tho) et les villes de catégorie I gérées par les provinces (chef-lieu ou autre) qui doivent comporter entre 500.000 et 1 million d'habitants (Bony-Cisternes, 2019).

personnes en fonction des besoins si le gouvernement central ne leur alloue pas davantage de quotas de personnel. Récemment, la résolution n° 99/2020/NQ-CP de juin 2020 a fixé l'objectif de définir clairement les fonctions, les tâches, les pouvoirs et les responsabilités de chaque niveau de gouvernement et de chaque agence administrative de l'État afin de tirer le meilleur parti des potentiels locaux. Elle stipule que les gouvernements infranationaux peuvent exécuter une ou plusieurs tâches des agences d'État, à condition que chaque tâche ne soit pas assignée à plus de deux niveaux administratifs.

4.2. UNE CONVERGENCE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNELLE ENTRE ACC ET GRC LIMITEE

La gestion de l'ACC et de la GRC au Vietnam repose sur des institutions gouvernementales, des stratégies et des lois distinctes (tableaux 2 à 4). De son côté, la stratégie nationale sur les catastrophes naturelles traite de l'ensemble des risques (naturels et technologiques) en se concentrant principalement sur les mesures d'urgence en cas de catastrophe et sur la construction et l'entretien des infrastructures de protection (digue, etc.) (Nguyen Ngoc Huy et al., 2017). La stratégie portant sur le changement climatique, quant à elle, reste assez vague en ce qui concerne les aléas et les risques à venir et ne fait pas référence à la stratégie de lutte contre les catastrophes (Nguyen Ngoc Huy et al., 2017). Ainsi, l'action menée par chacun des deux domaines n'est pas articulée.

Sur le plan institutionnel, le National Steering Committee for National Disaster Prevention and Control (NSCNDPC), présidé par le MARD, assure la coordination de la gestion des risques de catastrophes au Vietnam. Le MONRE est membre du NSCNDPC, ainsi que d'autres ministères nationaux clés. La Croix-Rouge vietnamienne, la Télévision vietnamienne, la Voix du Vietnam, le Département de la gestion des digues et de la lutte contre les inondations (DDMFC) et le Centre national d'hydrométéorologie (NHMC) sont également représentés (Nguyen Ngoc Huy et al., 2017). Toutefois, la coordination entre les ministères sur la gestion du changement climatique reste limitée du fait d'un système politique basé sur un fonctionnement ascendant et d'une structuration « en silos » des champs d'action des ministères.

En raison du manque d'intégration institutionnelle, conceptuelle et stratégique, les deux domaines souffrent d'un manque d'efficacité qui compromet le succès de l'adaptation et de la réduction des risques de catastrophe (Nguyen Ngoc Huy et al., 2017).

Enfin, ce cadre politique ne reconnaît pas qu'une plus grande partie de la population est de plus en plus concentrée dans les zones urbaines, et qu'en raison de leur densité, de leurs systèmes d'infrastructure complexes et de leur emplacement, les zones urbaines peuvent présenter des types particuliers de risques de catastrophes (Nguyen Ngoc Huy et al., 2017).

4.3. LA GRC ET L'ACC DANS LA PLANIFICATION TERRITORIALE

Le programme national de lutte contre le changement climatique (National Target Program to Respond to Climate Change (NTP-RCC)) (2009) reconnaît la nécessité de s'adapter au changement climatique à tous les niveaux et dans toutes les agences gouvernementales. Il exige ainsi la réalisation de **plans d'action sur le changement climatique (Climate Change Action Plans (CAP))** au niveau national (tous les ministères) et au niveau provincial. Chaque province et ville (de niveau national) a reçu un soutien financier du gouvernement central pour réaliser ces plans à hauteur de 50 000\$ (Nguyen Phuong Nam et al., 2014). Elles ont également pu recevoir l'appui de bailleurs internationaux. Ces plans ont été mis à jour à plusieurs reprises, conformément aux lignes directrices fournies par le MONRE. Dernièrement les ministères et les provinces/villes ont formulé leur CAP pour la période 2021-2030, avec une vision jusqu'en 2050.

Malgré le manque d'expérience et de connaissances sur le changement climatique au niveau local, presque toutes les provinces ont élaboré leurs CAP lors du premier cycle de 2009 (Nguyen Phuong Nam et al., 2014). Cependant, une différence dans la qualité des CAP est observée entre les provinces ayant reçu un appui extérieur et celles qui n'ont pas reçu d'appui. En effet, les CAP réalisés avec le soutien d'un projet international comprennent une évaluation plus minutieuse de la vulnérabilité climatique ainsi qu'une meilleure participation des parties prenantes et une hiérarchisation plus fine des actions à mettre en œuvre (Nguyen Phuong Nam et al., 2014).

Par ailleurs, suite à l'approbation du plan de mise en œuvre de l'Accord de Paris (Plan for Implementation of the Paris (PIPA)) en 2016, la majorité des provinces ont également élaboré leur **plan de mise en œuvre de l'Accord de Paris (PIPA)**.

Au niveau des villes, le programme de développement urbain en réponse au changement climatique (**Urban Development of Vietnam Responding to Climate Change 2013-2020 scheme**⁴) est la politique d'adaptation la plus importante axée sur la zone urbaine au Vietnam (Espagne et al., 2021). Cette politique a été approuvée pour la première fois en 2013 pour la période 2013-2020 (décision n° 2623/QD-TTg), et a été récemment prolongée pour la période 2021-2030 (décision n° 438/QD-TTg). Les principaux objectifs de cette politique sont d'intégrer le changement

⁴ <https://climate-laws.org/documents/urban-development-of-vietnam-responding-to-climate-change-2013-2020-scheme-and-urban-green-growth-development-plan-to-2030-a92c>

climatique dans les politiques de développement urbain, la planification et l'investissement, afin de s'assurer que les villes vietnamiennes ont la capacité de répondre efficacement au changement climatique. Le programme couvre les systèmes urbains dans tout le pays, mais se concentre sur les provinces et les villes les plus touchées par le changement climatique (Espagne et al., 2021).

Toutefois, de nombreux secteurs et collectivités sont réticents à intégrer la réponse au changement climatique dans leurs plans de développement. **Dans la plupart des cas, l'intégration de l'adaptation reste au niveau de la politique et non de la mise en œuvre** (Espagne et al., 2021 ; Nguyen Ngoc Huy et al., 2017). Selon Espagne et al. (2021), cette lacune est due à de multiples facteurs tels que :

- Le manque de personnel ayant des capacités et des connaissances suffisantes en matière d'adaptation au changement climatique au niveau des provinces et des villes ;
- Le manque d'outils et de lignes directrices pratiques et concrètes pour l'intégration de la composante ACC. Selon la CDN (2022), les orientations pour l'intégration des questions liées au changement climatique dans les stratégies et plans nationaux et sectoriels, ainsi que dans les plans de développement socio-économique, sont encore insuffisantes ;
- Certaines lignes directrices, telles que la circulaire n° 05/2016/TT-KHDT du ministère de la planification et de l'investissement, ont été élaborées. Cependant, selon les fonctionnaires de niveau provincial, les instructions disponibles sont souvent trop générales et abstraites ;
- L'absence de mécanismes financiers pour soutenir la mise en œuvre des actions d'adaptation intégrées dans les documents de planification ;
- Selon une étude récente de la Banque asiatique de développement, de nombreuses normes techniques au Vietnam sont souvent dépassées et négligent les risques climatiques futurs, se concentrant sur la protection d'infrastructures ciblées plutôt que sur la résilience des services fournis et de systèmes entiers (ADB, 2020). Cette lacune technique constitue également un obstacle important à l'intégration du changement climatique dans la planification du développement des infrastructures en milieu urbain notamment.

Par ailleurs, **il existe peu d'outils d'évaluation et d'aide à la décision efficaces et pratiques** pour évaluer la vulnérabilité et les risques de manière holistique et systémique, identifier les causes profondes de la vulnérabilité et des risques, intégrer les résultats de l'évaluation dans les processus de planification, stocker les données et suivre l'évolution de la vulnérabilité et des risques au fil du temps. Par conséquent, le lien entre les mesures d'adaptation identifiées dans les plans d'action nationaux au niveau provincial et la vulnérabilité et les risques est souvent vague ou faible (Nam et al., 2014).

Enfin, les CAP n'existent pas au niveau des districts et des communes, où il n'y a pas d'agences ni même de personnel responsable de la réponse au changement climatique. De nombreuses raisons peuvent expliquer cela : le manque de ressources financières, de capacités et de personnel, l'absence d'un mécanisme efficace de coordination et de réponse au changement climatique, etc.

Il est évident que si de nombreuses mesures politiques nationales ont été prises pour aborder la RRC, le changement climatique et le développement urbain, elles ne sont ni coordonnées ni intégrées. Pour les décideurs des zones urbaines, cela signifie qu'il n'y a pas d'orientation claire sur les mesures à prendre pour prévenir les catastrophes naturelles dans les zones présentant des caractéristiques urbaines particulières (Nguyen Ngoc Huy et al., 2017).

L'exemple de la ville de Can Tho (Garschagen, 2016)

La ville de Can Tho, située à environ 180 km au sud-ouest de Ho Chi Minh Ville, est l'une des villes importantes du Vietnam en raison de sa fonction démographique et économique clé pour le delta du Mékong et l'ensemble du pays. La ville est sensible aux inondations urbaines fréquentes pendant la saison des pluies, résultant des effets combinés de fortes précipitations, des effets de la marée et des problématiques d'engorgement des circuits d'évacuation. De plus, la ville est également vulnérable aux typhons et aux inondations fluviales : bien qu'elle n'ait pas connu d'inondation extrême ou de typhon dans un passé récent, ces deux aléas devraient s'intensifier avec le changement climatique futur.

Plusieurs contraintes ont été relevées dans l'action décentralisée en matière de GRC au niveau de la ville de Can Tho :

- Conformément à la législation nationale, Can Tho dispose d'un comité de lutte contre les inondations et les tempêtes au niveau de la ville, de chaque district et de chaque quartier. Le rôle de ces comités est de réunir les principaux départements concernés par la GRC, d'évaluer conjointement les vulnérabilités et de prendre des dispositions pour la gestion des risques de catastrophe en termes de planification d'urgence, de prévention, d'intervention et de secours. Ce processus est supposé reposer sur une approche décentralisée, elle-même guidée par des directives générales et des contrôles effectués par le niveau administratif supérieur. Cependant, l'action des collectivités locales est limitée, en raison d'un manque de ressources et de la structure bureaucratique centralisée, qui entrave l'action décentralisée indépendante. La capacité et l'expertise au sein de l'appareil bureaucratique des anciennes petites villes ne sont pas suffisantes pour gérer et planifier la forte expansion urbaine et les risques de catastrophe émergents.

- Même si des plans d'action locaux de GRC sont produits au niveau des collectivités, ils ne font souvent que refléter les instructions et les formulations transmises par le niveau national via la Stratégie nationale pour la réduction des risques de catastrophe.
- Il existe également des contraintes sur le plan du financement de la gestion des risques de catastrophes. La loi sur le budget de l'État exige que tous les gouvernements locaux au niveau des provinces et des districts allouent entre 2% et 5% de leur budget total à des activités de GRC. Or, dans le cas de Can Tho cette obligation n'est pas respectée.
- La loi sur l'urbanisme a des exigences strictes en matière d'aménagement du territoire sensible aux risques et de décentralisation de l'action, mais, ceci est difficilement appliqué, notamment du fait des enjeux de priorisation entre la planification à long terme et les différents intérêts de la ville à court et moyen termes. En effet, il est difficile pour la ville d'équilibrer les pressions à court terme exercées par de puissants promoteurs immobiliers et les exigences à long terme en matière d'aménagement du territoire résilient au climat afin d'éviter la création de nouvelles zones à risque d'inondation.

4.4. L'ACTION TERRITORIALE A TRAVERS LES PROJETS : UNE CONVERGENCE POSSIBLE ?

En appui au gouvernement vietnamien, de nombreux projets interviennent dans le domaine de la GRC et de l'ACC en milieu urbain au Vietnam, tels que les projets suivants :

- L'initiative Asian Cities Climate Change Resilience Network (ACCCRN) a été conçue par la Fondation Rockefeller dans le but de générer des modèles et des interventions reproductibles pour l'adaptation au climat dans les villes asiatiques de taille moyenne. L'initiative adopte une approche de recherche-action qui a incité les acteurs au niveau de la ville à évaluer les principaux stress climatiques et les vulnérabilités potentielles et à proposer des mesures pour y répondre, plutôt que de demander à des experts externes ou à des agences nationales de préparer ces plans de manière indépendante. Au Vietnam, ce programme est intervenu au niveau des villes de Can Tho, Da Nang et Quy Nhon.
- La banque asiatique de développement (ADB and the ADB-managed Urban Climate Change Resilience Trust Fund) soutient plusieurs projets au Vietnam auprès des villes côtières :
 - Un projet au niveau de Dong Hoi et Hoi An, deux importants centres touristiques, pour développer des infrastructures urbaines durables et résilientes à partir de solutions fondées sur la nature. Le projet qui devrait se terminer en 2023 se concentre sur la protection des infrastructures à travers l'amélioration de la gestion des eaux pluviales et des inondations, de la prévention de l'érosion et du contrôle de la salinité. Il est prévu de développer entre autres une gestion intégrée des inondations sous la forme de zones tampons végétalisées pour contrôler les vagues, la restauration des dunes de sable, l'augmentation de la capacité de stockage d'un réservoir, la mise en place d'un système de prévision et d'alerte, et la création d'un itinéraire d'évacuation.
 - Un projet au niveau de Ho Chi Minh Ville et des villes secondaires de Vinh Yen et Hue portant sur les solutions basées sur la nature et l'adoption d'un aménagement urbain sensible à l'eau (Water Sensitive Urban Design-WSUD) qui intègre la gestion de l'eau au développement urbain et à l'environnement bâti. Par exemple, les urbanistes de Ho Chi Minh Ville étudient les possibilités d'atténuer les risques d'inondation en intégrant les plaines inondables et la topographie en pente dans le grand parc culturel de Go Vap. À plus petite échelle, la ville de Hue expérimente de nouveaux types de traitements de bordures et d'outils WSUD pour améliorer la qualité de l'eau le long de la rivière Lap et créer un espace communautaire vert. Sur la base de l'expérience du projet, ces approches de développement résilientes au climat seront étendues à d'autres villes vietnamiennes à l'avenir.

Ces quelques exemples de projets soutenus par les bailleurs internationaux démontrent une convergence possible entre GRC et ACC à l'échelle projet.

4.5. MESSAGES CLES SUR LES DEFIS ET CONTRAINTES D'UNE DEMARCHE ACC ET GRC CONJOINTE

Les principaux défis et contraintes d'une démarche conjointe ACC et GRC au Vietnam peuvent se résumer ainsi :

- Comme bien souvent, la gestion de ces deux domaines d'action relève d'institutions différentes avec une particularité pour le Vietnam dans le cas de la GRC qui est sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MARD) tandis que l'ACC est plus classiquement gérée par le Ministère des ressources naturelles et de l'environnement (MONRE),
- De fait, la GRC gérée par le MARD repose sur une approche plus rurale et hydraulique de la problématique pouvant expliquer une moindre considération du milieu urbain et de ses spécificités en GRC,

- La GRC au Vietnam se concentre encore principalement sur la réaction aux catastrophes et beaucoup moins sur la prévention ce qui limite aussi les possibilités de convergence entre les deux domaines,
- Il existe une dizaine de documents de politique portant sur le changement climatique au Vietnam au niveau national tandis que du côté de la GRC, il y a peu de document cadre (1 stratégie (2007) et 1 loi (2013)) mais une organisation institutionnelle plus structurée que pour le changement climatique (figure en partie 1),
- Un cloisonnement institutionnel des deux domaines avec une historicité distincte et des efforts en matière de convergence limités,
- Une décentralisation de l'action ACC et GRC actée (sur le plan législatif) et organisée à travers l'élaboration de document de planification spécifique (PAC), mais uniquement à l'échelle régionale de décentralisation (niveau provincial),
- Dans les faits, l'intégration à l'échelle régionale et la mise en œuvre restent limitées (manque de capacité humaine et technique, manque d'outils pratiques et concrets pour faciliter l'intégration, manque de financement, etc.),
- Dépendance des financements extérieurs pour l'appui au processus d'intégration,
- Les villes ont intégré les projections climatiques dans les stratégies de résilience en reconnaissant où le changement climatique est susceptible d'exacerber les vulnérabilités actuelles liées aux sécheresses, aux tempêtes, aux inondations et aux ondes de tempête. Cependant, il y a eu relativement peu d'exploration des nouveaux problèmes qui pourraient survenir en raison du changement climatique - tels que les impacts des températures élevées prolongées sur l'infrastructure ou le réseau énergétique, ou les impacts économiques de la perte d'une récolte de riz par an qui serait normalement exportée (ISET, 2011).

5. CONCLUSION

L'étude de cas du Vietnam met en évidence que le processus de convergence entre ACC et GRC tant souhaité à l'échelle internationale, reste limité au Vietnam au niveau national et au niveau des territoires urbains, malgré la grande vulnérabilité du territoire côtier vietnamien. A l'échelle nationale, même si la loi sur la prévention et le contrôle des catastrophes naturelles de 2013 promeut une approche intégrée de la GRC et de l'ACC et a mis en place un organe de coordination à travers le *National Steering Committee for National Disaster Prevention and Control* (NSCNDPC), l'intégration ne s'applique pas dans les faits. De nombreuses politiques ont également été élaborées pour aborder la GRC, le changement climatique et le développement urbain, mais elles ne sont ni coordonnées ni intégrées.

Les territoires urbains quant à eux sont peu considérés au niveau national et la territorialisation de l'ACC et de la GRC à l'échelle des villes se confronte aux problématiques traditionnelles d'une décentralisation contrainte par l'Etat vietnamien et des difficultés de priorisation de l'action entre les enjeux de développement des villes et la gestion des risques environnementaux et climatiques.

Ces travaux mettent en évidence le besoin de recherches complémentaires sur le milieu urbain côtier au Vietnam. L'évaluation des risques climatiques futurs est également à renforcer et à mobiliser. De plus, il semble fondamental d'approfondir les travaux portant sur la résilience urbaine. Cette notion a été explorée à travers différents projets au Vietnam, comme l'initiative Asian Cities Climate Change Resilience Network (ACCCRN), mais nécessite un effort de mise à l'échelle et une intégration concrète au niveau des documents de planification de l'ensemble des villes du pays ainsi que dans les documents de politiques nationales.

Finalement, un système de décentralisation est en place et les collectivités ont mandat pour intervenir à leur échelle sur les questions d'ACC et de GRC. Pour autant, cette intégration reste limitée du fait d'un manque de capacité humaine et technique, d'outils pratiques et concrets pour faciliter leur intégration et financement. Si des directives existent, la nécessité d'outils pratiques d'aide à la planification, à la mobilisation des acteurs et à la prise de décision à l'échelle locale paraît encore essentielle.

6. REFERENCES

Romain Bony-Cisternes. Collectivités locales et développement urbain au Vietnam : approches juridiques et pratiques de la décentralisation. Droit. Université de Bordeaux, 2019. Français. (NNT : 2019BORD0033). (tel-02115451)

Espagne E. (ed.), T. Ngo-Duc, M-H. Nguyen, E. Pannier, M-N. Woillez, A. Drogoul, T. P. L. Huynh, T. T. Le, T. T. H. Nguyen, T. T. Nguyen, T. A. Nguyen, F. Thomas, C. Q. Truong, Q. T. Vo, C. T. Vu. 2021. Climate change in Viet Nam; Impacts and adaptation. A COP26 assessment report of the GEMMES Viet Nam project. Paris. Agence Française de Développement

Matthias Garschagen, Decentralizing urban disaster risk management in a centralized system? Agendas, actors and contentions in Vietnam, Habitat International, Volume 52, 2016, Pages 43-49, ISSN 0197-3975, <https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2015.08.030>.

International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 2022, Country climate and development report, Vietnam.

MONRE (Ministry of Natural Resources and Environment of Vietnam) (2016). Scenario of Climate Change and Sea Level Rise for Vietnam. Ha Noi: Environment-Resources Publisher and Viet nam map.

Nam, N. P., Tran, T. T. T., Stephen, T., Nguyen, A. Q., Bach, S. T., Nguyen, H. N., & Pham, K. (2014). Local climate action planning in Vietnam, improving from experience. Retrieved from Ha Noi.

Nguyen, Q. A., Miller, F., Bowen, K., & Tan Sinh, B. J. C. (2017). Evaluating capacity for climate change adaptation in the health and water sectors in Viet Nam: constraints and opportunities. *Climate & Development*, 9(3), 258-273.

Rentschler, Jun; de Vries Robbé, Sophie; Braese, Johannes; Nguyen, Dzung Huy; van Ledden, Mathijs; Pozueta Mayo, Beatriz. 2020. Resilient Shores: Vietnam's Coastal Development Between Opportunity and Disaster Risk. © World Bank, Washington, DC. <http://hdl.handle.net/10986/34639> License: [CC BY 3.0 IGO](https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/)

Socialiste Republic of Vietnam, 2022, National Determined Contribution (NDC), 43p.

Tran Thi Lan Huong, Duong Thi Van Anh, Tran Tho Dat, Dinh Duc Truong, Duong Duc Tam, Disaster risk management system in Vietnam: progress and challenges, Heliyon, Volume 8, Issue 10, 2022.

Thanh, Trần. (2006). Major issues of coastal environment in Vietnam and orientation for protection - Những vấn đề môi trường ven biển nổi bật ở Việt Nam và định hướng bảo vệ.

World Bank, 2022, Country climate and development report, Vietnam.

A propos de l'Agence française de développement

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

**Convergence de l'adaptation
au changement climatique (ACC) et de la gestion
des risques de catastrophe (GRC) au niveau territorial :
quels messages pour les collectivités locales ?
Une perspective à partir des villes côtières au Vietnam**

Le présent papier rentre dans le cadre d'une étude plus large portant sur la « Convergence de l'adaptation au changement climatique (ACC) et de la gestion des risques de catastrophe (GRC) au niveau territorial : quels messages pour les collectivités locales ? Et quels besoins en matière de recherche ? Une perspective à partir des villes côtières au Sénégal, Bénin, Vietnam et Philippines ». La synthèse des travaux a fait l'objet d'une publication dans la collection Papiers de recherche des Editions Agence française de développement. Est présentée ici l'analyse plus précise des enjeux et spécificités du Vietnam.

Agence française de développement (AFD)

5, rue Roland Barthes – 75012 Paris

www.afd.fr